

du siege font ceux durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché sur le côté : *Non te convertes à latere tuo in laus aliud, donec compleas dies obsidionis tue.* Or les jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché sur le côté, forment ensemble le nombre de trois cents quatre-vingt-dix : *Et facies tibi panes numero dierum quibus dormies super laus tuum; TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS comedes illud.* Les jours du siege font donc au nombre de trois cents quatre-vingt-dix. Usénius est donc bien fondé à supposer (a) que le dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor dura 390 jours. Or l'Ecriture nous apprend (b) que Jérusalem fut prise pour la dernière fois par Nabuchodonosor au 9^e. jour du 4^e. mois, c'est-à-dire, au 9^e. jour de la lune de Juin, à la fin de la 11^e. année de Sédécias, c'est-à-dire, en 588. Si delà nous remontons de 390 jours qui renferment un peu plus de treize mois lunaires, nous trouverons que ce dernier siege a dû commencer vers le 3^e. jour du 3^e. mois, c'est-à-dire, vers le 3^e. jour de la lune de Mai de l'an 589; si ce n'est que cette année eut été embolimienne, alors le siege n'auroit commencé que vers le 3^e. jour de la lune de Juin de cette même année.

Il est vrai que l'Ecriture nous dit (c) que Nabuchodonosor mit le siege pour la troisième fois devant cette ville dès le 10^e. jour du 10^e. mois, c'est-à-dire, dès le 10^e. jour de la lune de Décembre, en la 9^e. année du regne de Sédécias, c'est-à-dire, en 591. (d) Mais elle nous dit aussi que (e) l'armée de Pharaon étant sortie de l'Egypte, les Chaldéens qui assiégeoient Jérusalem, se retirèrent de devant la ville, lorsqu'ils apprirent cette nouvelle; & le Seigneur dit à Jérémie : *Vous direz ceci au Roi de Juda: L'armée de Pharaon va retourner dans l'Egypte, d'où elle est venue; & les Chaldéens reviendront: ils combattront de nouveau contre cette ville; ils la prendront, & ils la brûleront.* Peu de temps après, le Seigneur ajoute par la bouche du même Prophete : (f) *Je livrerai Sédécias Roi de Juda & ses Princes en la puissance des armées du Roi de Babylone qui se sont retirées. Je les ramènerai devant cette ville; ils la prendront, & ils la brûleront.* Et ailleurs on voit (g) qu'au 10^e. mois, c'est-à-dire, au mois lunaire de Décembre, en la 10^e. année de la captivité de Jéchonias, qui étoit aussi la 10^e. du regne de Sédécias, c'est-à-dire, en 590, Ezéchiel prophétisa contre l'Egypte qui avoit été pour la maison d'Israël un appui aussi foible qu'un roseau qui se brise sous la main de celui qui le prend pour s'appuyer : *Pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israel: quando apprehenderunt te manu, confractus es; & innitentibus eis super te, comminutus es.*

(a) *Usser. ad ann. Mundi 3415.* — (b) *Jerem. lxxi. 6.* — (c) *Jerem. lxxi. 4.* — (d) *D. Calmet se méprend lorsqu'il ne compte que 19. mois, ou 570 jours, entre le commencement du siege & la prise de la ville.* (Dissertation sur le retour des dix Tribus.) Il y eut 31 mois. — (e) *Jerem. xxxvii. 4. & seqq.* — (f) *Jerem. xxxiv. 21. 22.* — (g) *Ezech. xxix. 1. 6. 7.*

Ce qui donne lieu de supposer que les Chaldéens ayant marché contre les Egyptiens, les défirent vers le temps où Ezéchiel prononça cette prophétie, c'est-à-dire, vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590. Les Chaldéens ayant défait les Egyptiens, revinrent devant Jérusalem. Et en effet Jérémie nous apprend (a) que les Chaldéens étoient devant cette ville en la 10^e. année de Sédécias Roi de Juda. Or il paroît que la 10^e. année de Sédécias expiroit vers le 9^e. ou 10^e. jour de la lune de Juin de l'an 589. Les Chaldéens étoient donc revenus devant Jérusalem avant le 9^e. ou 10^e. jour de la lune de Juin de l'an 589. Les 390 jours de siege marqués par Ezéchiel ont donc pu commencer dès le 3^e. jour de ce mois, si l'année fut embolimienne; ou dès le 3^e. jour du mois précédent, si ce fut une année commune.

Ainsi lorsque Nabuchodonosor vint pour la troisième fois en Judée il mit le siege devant Jérusalem au 10^e. jour de la lune de Décembre de l'an 591, en la 9^e. année du regne de Sédécias. Lorsqu'il assiégeoit Jérusalem, il apprit que les Egyptiens venoient au secours de cette ville; alors il se retira pour marcher contre eux, & les défit vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590, en la 10^e. année du regne de Sédécias. Après les avoir défaits, il revint devant Jérusalem, & y mit de nouveau le siege vers le 3^e. jour de la lune de Mai ou de la lune de Juin de l'an 589, Sédécias étant encore dans sa 10^e. année; & ce dernier siege dura 390 jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la ville fut prise au 9^e. jour de la lune de Juin de l'an 588, à la fin de la 11^e. année de Sédécias.

Enfin le Seigneur ordonne au Prophete (b) de se préparer des pains pour autant de jours qu'il demeurera couché sur le côté, c'est-à-dire, pour 390 jours: & il veut que chacun de ces pains ne soit que du poids de vingt sicles, c'est-à-dire, d'environ neuf onces; il veut que le Prophete ne boive chaque jour qu'une petite mesure d'eau, qui soit la sixième partie d'un hin, c'est-à-dire, environ un demi-septier: & il lui prescrit de cuire ce pain, non sous la cendre, mais sous de l'ordure sortie du corps d'un homme; ou au moins sous de la fiente de bœuf. Voilà la nourriture que le Seigneur prescrit à son Prophete: & en cela ce Prophete représentoit son propre peuple. Car les enfants d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations vers lesquelles je les chasserai. Et plus loin le Seigneur ajoute: *Je vais briser dans Jérusalem la force du pain; ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur; & ils boiront l'eau par mesure, & dans une grande affliction d'esprit: en sorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres, & sécheront de faim dans leur iniquité.* Le Seigneur veut que le Prophete prenne son pain au poids, & son eau par mesure, pendant les 390 jours durant lesquels il devoit demeurer couché, pour mon-

XII.

Le Prophete représente les Juifs soit comme assiégés dans Jérusalem par Nabuchodonosor, soit comme captifs & dispersés parmi les nations infidèles au milieu desquelles ils furent transférés par Nabuchodonosor.

(a) *Jerem. xxxii. 1. 2.* — (b) *Ezech. iv. 9. & seqq.*

trer l'état de misère & de disette où les enfants de Juda se trouveroient réduits pendant le dernier siege qu'ils devoient soutenir de la part de Nabuchodonosor. Le Seigneur veut aussi que ce pain soit cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf au lieu de cendre, pour montrer que les enfants de Juda seroient réduits à vivre au milieu des nations, & à manger ainsi un pain fouillé au milieu des peuples parmi lesquels le Seigneur les auroit dispersés.

XIII
Réfutation
du système de
ceux qui pré-
tendent que
les 390 ans
dont parle E-
zéchiël expri-
ment la durée
du châtement
que Dieu exer-
ça sur les deux
maisons d'Is-
raël & de Ju-
da.

Le Prophete représentoit donc en même-temps la patience du Seigneur qui pendant long-temps avoit supporté l'iniquité de la maison d'Israël, & qui continuoit encore de supporter l'iniquité de la maison de Juda; il représentoit l'inflexibilité du Seigneur à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier siege qu'ils devoient éprouver dans Jérusalem de la part de Nabuchodonosor; il représentoit l'état de disette que les Juifs auroient à souffrir dans Jérusalem au temps de ce dernier siege; enfin il représentoit l'état de misère auquel ils devoient être réduits parmi les nations infidèles au milieu desquelles ils devoient être transférés par Nabuchodonosor. Mais sous ce dernier rapport en vain chercheroit-on l'application de ce double nombre de 350 jours pour la maison d'Israël, & de 40 pour la maison de Juda. Le Texte sacré ne marque point que ces nombres soient symboliques à cet égard; & aucun calcul ne peut en vérifier l'application. Il est vrai qu'Israël & Juda furent condamnés à porter la peine de leur iniquité pendant une certaine suite d'années: mais cette suite d'années avoit pour terme le commencement du regne de Cyrus à la tête de ce vaste empire formé de la réunion des Babylo niens, des Medes & des Perses, regne qui étoit annoncé comme époque de la réconciliation d'Israël & de Juda avec le Seigneur leur Dieu. Or si nous comptons le nombre d'années durant lesquelles la maison d'Israël porta la peine de son iniquité depuis la premiere captivité où une partie de ses enfants fut réduite par Thégathphalasar, vers l'an 748 ou 740, jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'y trouverons qu'environ 204 ou 212 ans.

Si de cette premiere captivité sous Thégathphalasar en 748 ou 740, nous comptons 350 ans, nous sommes conduits en 398 ou 390; & nous n'y trouvons aucune époque qui puisse être le terme de ces 350 années. De même si nous comptons 390 ans, nous nous trouvons conduits en 358 ou 350; & loin d'y trouver l'époque d'une délivrance, nous y trouvons l'époque d'une nouvelle captivité sous Artaxerxès Ochus Roi de Perse, qui ayant fait, vers l'an 350, une irruption en Egypte, y prit beaucoup de Juifs qu'il emmena captifs.

Si nous remontons jusqu'au temps où Phul Roi d'Assyrie rendit Israël tributaire, vers l'an 771, de-là jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'avons encore qu'environ 235 ans. Si de cette même époque d'Israël rendu tributaire vers l'an 771, nous comptons 350 ou 390 ans, nous sommes conduits vers 421 ou 381; & nous n'y trouvons aucune époque.

Si nous descendons jusqu'à la ruine de Samarie par Salmanasar vers l'an 721; de-là jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous ne trouvons qu'environ 185 ans. Si de cette même époque de Samarie ruinée vers l'an 721, nous comptons 350 ans, nous sommes conduits en 371, où nous ne trouvons aucune époque. Si nous comptons 390 ans, nous sommes conduits en 331; & au mois d'Octobre de l'année suivante se trouve la défaite de Darius Codoman par Alexandre le Grand. C'est ce qui a donné lieu à D. Calmet de prétendre (a) qu'on pouvoit mettre en cette année la fin de la captivité des dix Tribus, parce qu'en effet, selon le témoignage de l'Historien Joseph, (b) Alexandre se montra favorable aux Juifs. Mais 10. on ne peut pas prouver qu'Alexandre ait fait spécialement pour les Israélites des dix Tribus qui composoient la maison d'Israël, ni même en général pour tous les Juifs, plus que n'avoient fait avant lui Cyrus, Darius fils d'Hystafpe, & Artaxerxès Longue-main. 20. S'il leur a accordé quelque délivrance, s'il a fait en leur faveur quelque décret, on ne peut pas prouver que ce soit en 331 ni en 330, c'est-à-dire, au terme précis des 390 ans. 3°. En plaçant vers ce temps le terme des années que le Seigneur compte à l'égard de la maison d'Israël, D. Calmet suppose que le nombre de ces années est de 390; & il paroît, comme nous l'avons montré, que le nombre de ces années comptées par le Seigneur n'est que de 350. 4°. Quand on pourroit montrer que la maison d'Israël auroit porté la peine de son iniquité jusqu'au terme précis de 350 ou 390 années, on ne pourroit pas montrer que la maison de Juda n'eût porté la peine de son iniquité que pendant l'intervalle de 40 années.

Le Seigneur avoit lui-même annoncé deux fois par la bouche de Jérémie, (c) que la maison de Juda seroit assujétie au Roi de Babylone, & le pays réduit en un désert affreux pendant 70 ans. Et en effet si nous comptons depuis la premiere captivité des enfants de Juda sous Nabuchodonosor vers le mois de Novembre de l'an 607, jusqu'à la délivrance qui leur fut accordée par Cyrus, ou à la fin de 537, ou au commencement de 536, nous y trouvons précisément les 70 années durant lesquelles les enfants de Juda devoient être captifs chez les Chaldéens. (d) Si nous comptons depuis la ruine du Temple au mois de Juillet de l'an 588 jusqu'à l'Edit donné par Darius fils d'Hystafpe, vers l'an 519, pour le rétablissement de ce même Temple, nous y trouvons encore environ 70 années, durant lesquelles le Temple demeura détruit. (e) Si nous cherchons à nous rapprocher davantage du

(a) Dissertation sur le retour des dix Tribus, à la tête du Comm. sur Ezéchiël, ou dans le II. Tome du Recueil des Dissert. — (b) Joseph. Ant. lib. xi. cap. ult. & contra Apollon. lib. 1. p. 1048. — (c) Jerem. xxv. 11. & xxxix. 10. — (d) 2. Par. xxxvi. 22. Esdr. 1. 1. Dan. ix. 1. 2. — (e) C'est à cela que se rapporte l'expression du Prophete Zacharie, 2. 12. *Iste jam septuagesimus annus est.*

nombre de 40, & que nous comptons depuis la 23^e. année de Nabuchodonosor, lorsque Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs en 584; delà jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous trouvons encore 48 ans. Quand nous ne comptons que jusqu'à la mort de Balthazar dernier Roi de Babylone, c'est-à-dire, jusqu'au regne de Darius le Mede sur le trône de Babylone, nous n'y trouverons point encore le nombre de 40 années marquées par Ezéchiel. D. Calmet se méprend visiblement, lorsqu'il suppose (a) que depuis la prise de Jérusalem sous Sédécias jusqu'au regne de Darius le Mede à Babylone, il y a environ quarante ans. En effet deux opinions partagent les Chronologistes sur Darius le Mede. Les uns prétendent qu'il est le même que Nabonnid qui régna 17 ans sur les Babyloniens; & ceux-là mettent le commencement du regne de ce Prince en 555. D. Calmet adopte cette opinion, & met le commencement du regne de Darius le Mede en 555 ou 556. (b) Or si l'on compte de l'an 588, où Jérusalem fut prise sous Sédécias, jusqu'en 555 ou 556, on ne trouvera que 32 ou 33 ans. Les autres soutiennent avec plus de vraisemblance que Darius le Mede est le même que Cyaxares fils d'Ashtage, & oncle de Cyrus, qui succéda à Nabonnid en 538, lorsque Babylone fut prise par Cyrus. Or si l'on compte de l'an 588 jusqu'en 538, on y trouvera 50 ans. Il est vrai que dans quelques endroits, D. Calmet semble mettre la prise de Babylone par Cyrus en 548; (c) & ce seroit précisément 40 ans après la ruine de Jérusalem. Mais c'est certainement une faute d'impression ou une méprise de copiste: car D. Calmet fait bien que Babylone ne fut prise par Cyrus qu'en 538, (d) c'est-à-dire, 50 ans après la ruine de Jérusalem, 46 ans après l'expédition de Nabuzardan: il n'y a pas de difficulté sur cela. Ainsi soit que l'on prenne Darius le Mede pour Nabonnid ou pour Cyaxares, le commencement de son regne ne se trouve que 33 ans ou 50 ans après la prise de Jérusalem; & il est impossible de trouver là les 40 années marquées par Ezéchiel. Ces 40 années n'ont donc aucun rapport avec le nombre d'années durant lesquelles la maison de Juda devoit porter la peine de son iniquité: en vain donc chercheroit-on une suite de 350 ou 390 années durant lesquelles la maison d'Israël auroit de même porté la peine de son iniquité.

XIV. Le P. Houbigant témoigne assez avoir vu la difficulté de ce texte; mais il n'entreprend pas d'en donner l'éclaircissement. Il incline beaucoup à croire que l'iniquité est ici prise pour la peine de l'iniquité; & que les jours

(a) Dissertation citée ci-devant. — (b) Il le met en 555 dans sa Table Chronologique sur l'Hist. de Daniel, à la tête de son Comment. sur ce Prophète; & en 556 dans sa Table Chronologique générale, au commencement du Recueil de ses Dissertations. — (c) Dans les deux Tables que je viens de citer. — (d) D. Calmet le reconnoît expressément dans son Comment. sur Esdras, r. 1.

dont parle le Prophète sont beaucoup moins les jours de la patience de Dieu à l'égard d'Israël & de Juda, que les jours de sa colere sur ces deux maisons: mais il n'essaye point d'en donner la preuve par le calcul des années. Il reproche à Grotius d'avoir pris ici à la lettre l'iniquité, pour l'impunité même dont ces deux peuples s'étoient rendus coupables; & d'avoir pris les jours ici marqués pour ceux de la patience divine: & il ne dit pas un mot de la méprise fort singulière qui est ici échappée à ce fameux Critique. Grotius supposant avec assez de fondement que l'iniquité doit être ici prise à la lettre pour l'iniquité même, & que les jours dont parle le Prophète sont les jours de la patience de Dieu, comme cela est très-probable, entreprend de le prouver par le calcul; & il y échoue de la manière la plus singulière. Il suppose qu'il y a 390 ans depuis la chute de Salomon jusqu'au transport des dix tribus par Salmanasar: Tot anni sunt à lapsu Salomonis ad deportationem decem tribuum per Salmanasarem. Le P. Houbigant rapporte lui-même cette phrase, & ne relève pas cette étrange méprise bien relevée dans la Synopse en ces termes: Quod mirum viro eruditissimo excidisse, cum apud Chronologos certissimum sit ne trecentos annos inter illa intercessisse. C'est qu'en effet depuis la chute de Salomon placé si l'on veut vers l'an 979, jusqu'à la ruine de Samarie par Salmanasar vers l'an 724, il n'y a que 255 ans; ce qui est bien loin de 390. Mais de ce que Grotius s'est mépris étonnement dans son calcul, il ne s'en suit pas qu'il se soit mépris dans le sens qu'il donne à l'iniquité dont parle le Prophète, & aux jours dont il marque le nombre. Le P. Houbigant persistant néanmoins à supposer qu'il s'agit ici de la peine même de l'iniquité, & des jours de la colere de Dieu sur son peuple, nous renvoie à S. Jérôme pour apprendre de lui comment on peut les compter: Vide, si juvat, apud Hieronymum quomodo anni, & Israel 390 & Juda 40, computari possint. Consultons donc S. Jérôme. J'ai montré en plus d'une occasion combien j'estime les Commentaires de ce saint Docteur: & assurément je serois ici très-disposé à le suivre si son sentiment étoit bien fondé. Mais quelque estime que j'aye pour ses travaux, si dans ses calculs il vient à se méprendre, je ne m'engage point à soutenir les conséquences qu'il en tirera.

Ce saint Docteur suppose donc que l'iniquité est prise ici pour la peine de l'iniquité; & que les jours dont il est ici parlé sont des jours de colere. Mais par cette supposition, il se jette dans des défilés dont l'issue ne lui est pas avantageuse. Il entre dans le détail de tous les regnes qui se sont écoulés durant l'intervalle qu'il se propose de remplir: & voici ce qui en résulte. Il compte d'abord depuis la première captivité qu'Israël eut à subir au temps de Théglathphalasar sous le regne de Phacée, jusqu'à la désolation du temple, en la onzième année de Sédécias, cent soixante & quatre ans: ensuite soixante & dix ans de la désolation du temple depuis la onzième année de Sédécias jusqu'à la seconde de Darius fils d'Hystaspes, roi de Perse, sous lequel le temple fut rebâti: ce qui fait deux cents trente-

XV.

Remarquez sur le sentiment de S. Jérôme touchant les 390 ans marqués par Ezéchiel pour la maison d'Israël, & touchant les 40 années marquées pour la maison de Juda.

quatre ans. Après quoi il suppose qu'Artaxerxès Mnémon, est le même que l'*Assuérus* du Livre d'Esther, sous lequel le peuple Juif fut délivré du danger dont il avoit été menacé, & remis en liberté: il compte depuis la seconde année de Darius fils d'Hystaspes jusqu'à la quarantième & dernière année du règne d'Artaxerxès Mnémon, cent cinquante-cinq ans & quatre mois; & joignant cette somme à la précédente, il trouve trois cents quatre-vingt-neuf ans & quatre mois, pour Israël. Ensuite il vient à Juda, il compte quarante ans depuis la translation de Jéchonias jusqu'à la première année du règne de Cyrus en Perse, trente ans après la défolation du temple.

Mais lui-même s'aperçoit de l'un des défauts de son calcul pour les années d'Israël, lorsqu'en suite il propose de les faire remonter jusqu'au temps où Phul vint dans la terre d'Israël sous Manahem Roi d'Israël, afin d'en faire tomber la fin, dans la vingt-huitième année du règne d'Artaxerxès Mnémon qu'il croit être le même que cet *Assuérus* du Livre d'Esther. Cette seconde hypothèse lui paroît plus croyable, *quod & creditur est*: Car, ajoute-t-il lui-même, ce ne fut pas après que son règne fut fini, mais ce fut sous son règne même, qu'Israël secoua le joug d'une si dure servitude. *Neque enim finito imperio Assueri, sed adhuc regnante eo, Israel jugum gravissima servitutis abiecit.* Mais cette réflexion même si juste & si vraie, en fait naître une autre qui ne le sera pas moins; c'est que cette délivrance ne fut point différée jusqu'à la vingt-huitième année du règne de ce Prince; elle éclata dès la treizième; & dès-lors il n'est plus possible d'y terminer les 390 ans de châtimens exercés sur Israël. D'ailleurs il est au moins fort douteux que l'*Assuérus* du Livre d'Esther puisse être Artaxerxès Mnémon; plusieurs prétendent que c'est Darius fils d'Hystaspes; d'autres avec encore plus de fondement soutiennent que c'est Artaxerxès Longue-main; & suivant les calculs de nos plus habiles Chronologistes, à remonter même jusqu'au temps de Manahem & de Phul vers l'an 771 avant l'Ère Chrét. Vulg. delà jusqu'à la treizième année de Darius fils d'Hystaspes vers l'an 509, il n'y a que 262 ans: poussons jusqu'à la treizième d'Artaxerxès Longue-main vers l'an 461, il n'y a encore que 310 ans: allons même jusqu'à la treizième d'Artaxerxès Mnémon, vers l'an 391, il n'y aura encore que 380 ans. Ainsi aucune de ces trois époques ne peut remplir les 390 ans dont parle Ezéchiel pour la maison d'Israël. Quant aux 40 de la maison de Juda, à les compter même de la ruine du Temple, en l'année 588 avant l'Ère Chrét. Vulg. on n'en trouvera point la fin en 548. La première année de Cyrus à laquelle S. Jérôme s'attache, se prend de trois époques différentes. Si c'est de son règne en Perse, auquel on donne trente ans, la première année tombe vers 559; il n'y avoit gueres que trente ans que Jérusalem étoit ruinée. Si c'est de son règne sur les Babyloniens, auquel on donne neuf ans, la première année ne tombe qu'en 538; il y avoit cinquante ans que le Temple étoit ruiné; & d'ailleurs aucune de ces deux époques ne fut celle de la délivrance

vance des Juifs. La première année de Cyrus jointe à la délivrance des Juifs, est celle de son règne à la tête du nouvel empire formé de la réunion des Medes & des Babyloniens avec les Perses: ce règne ne dura que sept ans, & sa première année tombe en l'année 536 avant l'Ère Chrét. Vulg. 52^e. depuis la ruine de Jérusalem, 70^e. depuis le commencement de la captivité des Juifs au temps de Joakim. Ainsi il n'est pas possible de vérifier dans le châtement de Juda ni dans le châtement d'Israël le nombre d'années marqué par Ezéchiel. Il faut donc revenir au sens naturel du texte, en prenant l'iniquité pour l'iniquité même, & les jours marqués par le Prophète pour ceux de la patience divine.

Mais S. Jérôme porte ses vues plus loin, & ne se borne pas au seul sens que présente la lettre, par-tout il est attentif à étudier les sens profonds & mystérieux qui peuvent être cachés sous le voile du sens littéral. Il reconnoît que Jérusalem & Juda peuvent souvent représenter dans les Prophetes le peuple Chrétien, l'Eglise même de Jesus-Christ, de manière que les reproches & les menaces des Prophetes contre les enfans de Juda & contre les habitans de Jérusalem peuvent tomber sur les Chrétiens prévaricateurs: & c'est précisément où il vient en terminant son Commentaire sur cette Prophétie même. Car voici ce que dit le Seigneur dans le dernier verset de ce Chapitre IV. *Fils de l'homme, je vais briser dans Jérusalem la force du pain. Ils mangeront le pain au poids & dans la sollicitude, & ils boiront l'eau par mesure & dans l'affliction, en forte que manquant de pain & d'eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres, & ils se dessècheront dans leurs iniquités.* Voici ce que dit sur cela S. Jérôme: » (a) Je » crains, *Vereor*, je crains que ce brisement du pain n'arrive dans notre Jérusalem, dans laquelle se trouve la vision de la paix. (C'est ce que signifie en Hébreu le nom de Jérusalem.) *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inveniatur Jerusalem, in qua visio pacis cernitur.* Le Seigneur brise cet aliment, lorsqu'il entre en colère contre nous, & qu'il nous juge indignes de son pain: *Quem conerit Dominus quando irascitur, & indignos nos suo judicat panis.* Et encore plaise à sa miséricorde, que nous ayons notre nourriture au poids & dans la sollicitude, & que le petit doigt de Lazare arrose notre langue brûlée par une excessive sécheresse. *Aque utinam saltem in pondere eum, & sollicitudine mereamur accipere, & arenam linguam nimia siccitate, extremus Lazari digitus irrorat.* Quand le pain & l'eau de l'Eglise viendront à manquer, les hommes tomberont les uns sur les autres: *Deficiente autem pane & aqua Ecclesia, cornuet vir contra fratrem suum.* La discorde sera par-tout, les Chrétiens divisés la tunique de Jesus-Christ que les soldats même dans la passion du Sauveur n'osèrent déchirer, & nous nous dessècherons dans nos iniquités, parce que nous n'aurons pas la justice qui vient de Dieu: *Et ubique dis-*

XVI.

Remarque importante de S. Jérôme sur le sens spirituel de cette Prophétie. Quelle pourroit être sous ce point de vue la signification des

390 années de la maison d'Israël & les 40 années de la maison de Ju-

(a) Hier. in Ezech. xv. Tom. III. col. 724.
Tome X.

» cordia est, scindentibus nobis Christi tunicam, quam nec milites in passio-
 » ne Salvatoris scindere ausi sunt; Et contabescentibus in iniquitatibus nostris,
 » dum Dei justitiam non habemus. »

Sous ce point de vue la maison de Juda représentant le peuple Chrétien, la maison d'Israël pourroit, comme on l'a vu dans la Préface sur ce livre, représenter particulièrement le peuple Juif; & peut-être que les nombres d'années marqués par Ezéchiel auroient une application particulière à la longue patience de Dieu à l'égard de ces deux peuples. L'infidélité des Juifs depuis Jesus-Christ a sans doute duré beaucoup au delà de 390 ans: mais si ces années dans le sens mystérieux de la prophétie représentoient les années sabbatiques, on trouveroit que 390 sabbatiques produisent plus de vingt-sept siècles, & qu'à remonter jusqu'au schisme des dix tribus vers l'an 976 avant Jesus-Christ, les 390 sabbatiques depuis cette triste époque, embrassent près de dix siècles avant Jesus-Christ, & plus de dix-sept siècles depuis Jesus-Christ, en sorte qu'elles nous amènent jusqu'à nos jours, au milieu desquels Dieu semble commencer de faire éclater les signes de sa colere sur la maison de Juda, c'est-à-dire, sur nous mêmes, par les tremblements de terre & autres fléaux dont sa justice nous afflige, & sur-tout par les rapides progrès de l'incrédulité, dont S. Paul nous découvre le danger lorsqu'il nous dit: (a) « Les Juifs qui étoient les branches naturelles » de l'olivier ont été retranchés à cause de leur incrédulité: *Propter incredulitatem fracti sunt*: pour vous, c'est par la foi que vous de- meurez ferme: *tu autem fide stas*: ne vous élevez point; mais crai- gnez: *noli altum sapere; sed time*. Car si Dieu n'a pas épargné les » branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas » aussi: *Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit; ne forte nec tibi » parcat.* » Dans la prophétie d'Ezéchiel on a vu que les 40 années de la patience de Dieu à l'égard des infidélités de la maison de Juda, concourent avec les 40 dernières des 390 qui regardent la maison d'Israël. Si donc dans le sens mystérieux de la Prophétie, ces années sont prises pour des années sabbatiques à compter depuis le schisme des dix tribus jusqu'à nos jours pour les 390 qui regardent la maison d'Israël, il en résultera que les 40 qui regardent la maison de Juda, pourroient former un intervalle de 40 sabbatiques, c'est-à-dire, d'environ trois cents ans qui remonteroiént de nos jours jusques vers le milieu du quinziesme siècle: & n'est-ce pas précisément depuis ce temps que l'on a vu successivement se répandre dans l'occident le scandale de la prétendue réforme, & tant d'autres iniquités qui depuis le milieu du quinziesme siècle ont allumé contre nous la colere de Dieu? Craignons donc avec S. Jérôme que la Prophétie d'Ezéchiel ne reçoive sur nous un nouvel accomplisse-

(a) Rom. xi. v. 20. & 21.

ment, & que ce brisement du pain dont parle le Prophete n'arrive dans notre Jérusalem - même: *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inveniatur Jerusalem.* Craignons-le, & prévenons la juste colere de Dieu, en revenant à lui de tout notre cœur, afin de pouvoir trouver un asyle sous les ailes de sa miséricorde dans les jours où il fera éclater ses vengeances.

Les 350 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche, marquoient, selon le sens immédiat & littéral de la prophétie les 350 années pendant lesquelles le Seigneur avoit déjà supporté l'iniquité de la maison d'Israël, depuis l'érection de l'autel de Béthel jusqu'à la destruction de ce même autel. Les 40 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison de Juda en demeurant couché sur le côté droit, marquoient les 40 années qui avoient succédé aux 350 premières, & jusqu'au terme desquelles le Seigneur vouloit bien encore continuer de supporter avec l'iniquité de la maison d'Israël, celle dont la maison même de Juda s'étoit rendue coupable à compter depuis la mission de Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Les 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, soit sur le côté gauche, soit sur le côté droit, & représenter en même temps le siege de Jérusalem: ces 390 jours considérés ensemble & sous ce rapport, marquoient les 390 jours du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Cette poêle de fer qu'il devoit tenir entre lui & la ville pendant ces 390 jours, représentoit les péchés des enfans du Juda, qui devoient rendre le Seigneur inflexible à leur égard au temps de ce dernier siege. Le peu de pain & le peu d'eau dont le Prophete devoit user pendant chacun de ces 390 jours, signifioit la disette & la misere où les Juifs seroient réduits pendant ce siege. Enfin le pain dont le Prophete pouvoit user, devoit être cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf, pour marquer que les Juifs seroient obligés de vivre au milieu des nations, & d'y manger ainsi un pain souillé. Voilà, selon la lettre, le sens de la Prophétie d'Ezéchiel, qui a donné lieu à cette Dissertation. S. Jérôme nous découvre le sens profond & mystérieux qui peut se trouver couvert sous ce voile.

XVII.
Récapitula-
tion & cou-
clusion.

